

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2011

\*\*\*\*\*

		Prés.	Abs exc.	Abs			Prés.	Abs exc.	Abs
Ludovic BUISSON	Maire	X			Pierre BEAU	CM	X		
François LAURENT	Adj	X			Stéphane CARRERAS	CM		X	
Christian PESSELO	Adj	X			Ludovic POYET	CM	X		
Marthe JACMAIN	Adj	X			Sonia PUPIER	CM	X		
Christine DAVAL	Adj	X			Hélène ROUE	CM	X		
Irène CARRERAS	CM	X							
Jean-Paul COMBE	CM	X							
Cécile ARTHAUD	CM	X			Secrétaire élu pour la séance : M . PESSELO Christian				
M. Stéphane CARRERAS donne pouvoir à Mme Christine DAVAL									
Sur convocation du Maire du 15/03/2011									

## ORDRE DU JOUR

- **Taux des impôts locaux 2011**
- **Approbation des Comptes de Gestion**
- **Comptes Administratifs 2010**
- **Affectation des résultats**
- **Budgets 2011**
- **Versement subvention au CCAS**
- **Demandes de subventions Enveloppe Cantonale**
- **Personnel communal**
- **SIEL – Restauration des coffrets de commande de l'éclairage public**
- **Réfection de la toiture du local du forage d'eau gazeuse**
- **Divers**

Le Compte-rendu du Conseil municipal du 17 mars 2011 est adopté à l'unanimité.

## TAUX DES IMPÔTS LOCAUX 2011

Comme chaque année, le Conseil Municipal examine les taux de la part communale des impôts locaux, comprenant la Taxe d'Habitation, la Taxe Foncière sur les propriétés bâties et la Taxe Foncière sur les propriétés non-bâties.

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'augmenter de 2% les taux des impôts locaux pour 2011,

Et FIXE le Taux de la Taxe d'Habitation à 3,90%,

la Taxe Foncière sur le Bâti à 8,95%,

la Taxe Foncière sur le non-bâti à 32.60%,

INSCRIT les recettes en découlant au budget communal pour 2011

## APPROBATION DES COMPTES DE GESTION : BUDGET GÉNÉRAL ET BUDGETS ANNEXES

Monsieur le Maire présente au Conseil les budgets primitifs de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y attachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recette, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par Monsieur le Trésorier,

accompagnés des états de développements des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer.

Il permet ensuite au conseil de s'assurer que Monsieur le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'année 2009, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

L'exposé entendu,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le compte de gestion de l'exercice 2010,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2010 par Madame la Trésorière, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2010, BUDGET PRIMITIF 2011 ET AFFECTATION DE RÉSULTATS : COMMUNE

### Dépenses de Fonctionnement :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Mandats émis 2010	Budget primitif 2011
Charges à caractère général	150 974.00	150 065.54	155 414.00
Charges du personnel	243 286.36	242 820.86	247 490.47
Autres charges gestion courante	126 474.64	125 036.98	128 990.00
Charges Financières	17 772.20	16 523.02	13 667.24
Charges exceptionnelles	2 727.80	2 727.80	3 000.00
Virement à la section d'investissement	276 745.00	0.00	488 530.74
<b>AFFECTATION DE RESULTAT</b>			<b>23 542.55</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>817 980</b>	<b>537 174.20</b>	<b>1 060 635.00</b>

### Recettes de Fonctionnement :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Titres émis 2010	Budget primitif 2011
Atténuations de charges	48 000	70 063.41	29 635
Produits des services	36 980	34 720.81	70 300
Impôts et taxes	355 000	363 949.70	358 000
Dotations et participations	315 000	237 696.44	537 700
Autres produits gestion courante	63 000	64 838.23	65 000
Produits exceptionnels	0	5 337.48	0
Excédent de fonctionnement reporté 2009	539 857.69		
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 357 837.69</b>	<b>776 606.07</b>	<b>1 060 635.00</b>

### Dépenses d'Investissement :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Mandats émis 2010	Budget primitif 2011
Immobilisations incorporelles	10 000.00	4 069.44	7 110.00
Immobilisations corporelles	54 000.00	52 690.91	90 208.00
Immobilisations en cours	360 000.00	77 770.21	864 560.01
Remboursement d'emprunt	65 950.30	65 923.80	63 524.32
<b>Déficit d'investissement reporté du Compte Administratif 2009</b>	<b>632 543.94</b>		

<i>Déficit d'investissement reporté du Compte Administratif 2010</i>			262 541.42
Restes à réaliser 2010			185 800.00
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>1 127 494.24</b>	<b>200 454.36</b>	<b>1 473 743.75</b>

Recettes d'investissement :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Titres émis 2010	Budget primitif 2011
Subventions d'investissement	116 314.00	0.00	
Emprunt et dettes assimilées	170 681.01	0.00	617 978.86
Dotations Fonds divers Réserves(10)	23 896.54	30 598.54	16 692.73
<i>Affectation de résultat l'investissement 2009</i>	539 857.69	539 857.69	
<i>Affectation de résultat l'investissement 2010</i>			262 541.42
Produits de cessions	0.00	0.00	88 000.00
Virement de la section de fonct.	276 745.00	0.00	488 530.74
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>1 127 494.24</b>	<b>570 456.23</b>	<b>1 473 743.75</b>

COMPTE ADMINISTRATIF 2010, BUDGET PRIMITIF 2011 ET AFFECTATION DE RÉSULTAT : EAU ET ASSAINISSEMENT

Dépenses d'Exploitation :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Mandats émis 2010	Budget primitif 2011
Charges à caractère général	<b>35 856.90</b>	24 194.44	33 500.01
Charges du personnel	<b>20 000.00</b>	20 000.00	50 000.00
Atténuation de produits	<b>16 942.00</b>	16 942.00	17 707.20
Autres charges gestion courante	<b>0.00</b>	0.00	931.82
Charges Financières	<b>0.00</b>	425.90	0.00
Charges exceptionnelles	<b>73.47</b>	73.47	0.00
Virement à la section d'investissement	<b>55 000</b>	0.00	138 129.70
Opération d'ordre entre section	<b>59 197.73</b>	0.00	59 197.73
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>187 070.10</b>	<b>61 209.91</b>	<b>299 466.46</b>

Recettes d'Exploitation :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Titres émis 2010	Budget primitif 2011
Ventes de produits	<b>107 036.42</b>	107 595.86	115 818.13
Subventions d'exploitation	0.00	5 034.00	52 000.00
Produits exceptionnels		194.70	0.00
Opérations d'ordre entre section	21 832.03	0.00	21 832.03
<i>Excédent d'exploitation reporté de 2009</i>	<b>58 201.65</b>	0.00	
<i>Affectation de l'excédent global d'exploitation de 2010</i>			109 816.30
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>187 070.10</b>	<b>112 824.56</b>	<b>299 466.46</b>

Dépenses d'Investissement :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Mandats émis 2010	Budget primitif 2011
Immobilisations incorporelles	2 000.00	0.00	30 693.68
Immobilisations corporelles	107 365.70	16 559.82	120 000.00
Immobilisations en cours	2 000.00	0.00	30 000.00
Remboursement d'emprunt	0.00	0.00	0.00
Opération d'ordre entre section	21 832.03	0.00	21 832.03
<i>Déficit d'investissement reporté du Compte Administratif 2009</i>	122 181.77		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>255 379.50</b>	<b>16 559.82</b>	<b>202 525.71</b>

Recettes d'investissement :

Libellé	Crédits ouverts 2009	Titres émis 2009	Budget primitif 2010
Dotation fonds divers réserves	19 000.00	19 194.31	2 563.79
<i>Affectation de résultat au financement de l'investissement</i>	122 181.77	122 181.77	0.00
Virement de la section de fonct.	55 000.00	0.00	138 129.70
Opérations d'ordre entre section	59 197.73	0.00	59 197.73
<i>Affectation excédent global d'investissement</i>			2 634.49
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>255 379.50</b>	<b>141 376.08</b>	<b>202 525.71</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF 2010, BUDGET PRIMITIF 2011 ET AFFECTATION DE RÉSULTATS : LOTISSEMENT LES ORÉADES**

Dépenses de Fonctionnement :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Mandats émis 2010	Budget primitif 2011
Charges à caractère général	2 700.00	1 563.91	1 000.00
Autres charges gestion courante	9 542.62	9 542.62	10 000.00
Charges Financières	1 487.00	1486.34	1 228.80
Opération d'ordre entre section	100 337.63	0.00	100 337.63
Opération ordre intérieur de section	0.00	0.00	0.00
<i>Déficit de fonctionnement reporté de 2009</i>	314 119.15		
<i>Affectation Déficit de fonctionnement 2010</i>			245 630.32
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>428 186.40</b>	<b>12 592.87</b>	<b>358 196.75</b>

Recettes de Fonctionnement :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Titres émis 2010	Budget primitif 2011
Produits des services	176 542.62	81 081.70	180 000.00
Produits exceptionnel	0.00	0.00	0.00
Opération d'ordre entre section	251 643.78	0.00	178 196.75
Opération ordre intérieur de section	0.00	0.00	0.00
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>428 186.40</b>	<b>81 081.70</b>	<b>358 196.75</b>

Dépenses d'Investissement :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Mandats émis 2010	Budget primitif 2011
Remboursement d'emprunt	7 903.00	7 902.54	8 161.00
Opération d'ordre entre section	251 643.78	0.00	178 196.75
<i>Déficit d'investissement reporté du Compte Administratif 2009</i>	29 065.57		
<i>Affectation déficit d'investissement 2010</i>			36 968.11

<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>288 612.35</b>	<b>7 902.54</b>	<b>223 325.86</b>
---------------------------	-------------------	-----------------	-------------------

### Recettes d'investissement :

Libellé	Crédits ouverts 2010	Titres émis 2010	Budget primitif 2011
Emprunt et dettes assimilées	<b>188 274.72</b>	0.00	<b>122 988.23</b>
Opérations d'ordre entre section	<b>100 337.63</b>	0.00	<b>100 337.63</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>288 612.35</b>	<b>0.00</b>	<b>223 325.86</b>

### VERSEMENT DE LA SUBVENTION AU CCAS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget 2011 du CCAS s'élève à la somme de 7 492.85 €. Le Compte Administratif 2010 présente un excédent de fonctionnement de 1092.85 €. Il rappelle qu'une subvention de 6 400 € a été inscrite au Budget communal de l'exercice 2011, article 657362. Il propose au Conseil Municipal de confirmer le versement de cette subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le versement d'une subvention de 6 400 € au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au titre de l'année 2011.

Les Crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif de l'exercice en cours article 657362.

### RESTAURATION REGISTRES D'ETAT-CIVIL DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ENVELOPPE CANTONALE 2011

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il est important de prévoir chaque année la restauration de registres d'Etat-civil qui devient urgente vue leur dégradation.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de prévoir la restauration de ces registres, susceptible de recevoir une aide financière du Conseil Général, au titre de l'enveloppe cantonale 2011.

Il présente pour ce faire le devis établi par le L'Atelier du Patrimoine d'un montant de 952.01 € HT qui comprend la restauration de deux registres d'Etat-civil et la numérisation de ces volumes :

- périodes 1745 à 1760 = 412.96 €
- périodes 1774 à 1792 = 389.05 €

Ouï cet exposé,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE le devis précité d'un montant total HT de 952.01 Euros.

DIT que la dépense sera inscrite au budget.

AUTORISE son maire à signer les pièces afférentes.

### MATÉRIEL INFORMATIQUE ECOLE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un devis a été demandé à l'Ent. AXYLE pour l'achat de deux stations de travail bureautique fixe et d'une station de travail nomade pour remplacer le matériel informatique de l'école communale.

Monsieur le Maire propose au Conseil de valider ce devis d'un montant de 2 404.50 € HT.

Ouï cet exposé et après en délibéré,

Le Conseil Municipal,

ACCEPTTE à l'unanimité le devis de l'Ent. AXYLE d'un montant de 2 404.50 €HT.

DIT que cette dépense sera prévue au budget 2011.

SOLLICITE une aide financière du Conseil Général, au titre de l'enveloppe cantonale 2011.

### **CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE**

En charge de la cantine scolaire, d'accompagnatrice dans le Transport scolaire, de la surveillance de la garderie municipale et de l'entretien des locaux.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis plusieurs années, la surveillance, le service et l'entretien de la cantine scolaire, l'accompagnement dans le transport scolaire et la surveillance de la garderie ont été effectués par différents agents en Contrat.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (30 heures hebdomadaires) à compter du 11 mai 2011.

L'agent polyvalent chargé de la cantine scolaire, de l'accompagnement dans le Transport scolaire, de la surveillance de la garderie municipale et de l'entretien des locaux aura en charge les missions suivantes :

- le service du repas, la surveillance des enfants pendant le temps de la cantine, l'entretien de la cantine scolaire,
- l'accompagnement dans le Transport scolaire,
- la surveillance de la garderie,
- l'entretien des locaux communaux.

Monsieur le Maire précise que le Comité Technique Paritaire a été saisi en date du 9 février 2011 et que les crédits nécessaires seront inscrits au B.P. 2011.

Le nouveau tableau des effectifs est désormais le suivant (voir annexe 1).

**Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**APPROUVE la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (30 heures) à compter du 11 mai 2011,**

**APPROUVE le nouveau tableau des effectifs,**

**AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au recrutement de l'agent.**

### **CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE**

En charge de l'entretien des locaux communaux, de la surveillance de la garderie et de la cantine scolaire, d'aide éducative

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que depuis plusieurs années, l'entretien des locaux communaux, la surveillance de la cantine et la garderie, et l'aide éducative ont été effectués par différents agents en Contrat.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (28 heures hebdomadaires) à compter du 14 juin 2011.

L'agent polyvalent chargé de l'entretien des locaux communaux, de la surveillance de la garderie et de la cantine scolaire et de l'aide éducative auprès des enseignantes aura en charge les missions suivantes :

- l'entretien des locaux communaux,
- la surveillance de la garderie,
- la surveillance de la cantine scolaire,
- et l'aide éducative auprès des enseignantes.

Monsieur le Maire précise que le Comité Technique Paritaire a été saisi le 8 novembre 2010, a émis un avis favorable le 8 décembre 2010 et que les crédits nécessaires seront inscrits au B.P. 2011.

Le nouveau tableau des effectifs est désormais le suivant (voir annexe 1).

**Oùï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

**APPROUVE la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (28 heures) à compter du 14 juin 2011,**

**APPROUVE le nouveau tableau des effectifs,**

**AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au recrutement de l'agent.**

## REMISE À NIVEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC 2011

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal qu'il ya lieu d'envisager des travaux de Remise à niveau éclairage public 2011.

Conformément à ses statuts (article 2 notamment) et aux modalités définies par son Comité et son Bureau, le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Loire peut faire réaliser des travaux pour le compte des ses adhérents.

Par transfert de compétences de la commune, il assure la maîtrise d'ouvrage des travaux faisant l'objet de la présente. Il perçoit, en lieu et place de la commune, les subventions éventuellement attribuées par le Conseil Général de la Loire, le Conseil Régional Rhône-Alpes, l'Union Européenne ou d'autres financeurs.

### **Financement :**

Coût du projet actuel :

Détail	Montant HT Travaux	%	Participation Commune
Mise aux normes d'armoires	15 064 €	68 %	10 244 €
<b>TOTAL</b>			<b>10 244 €</b>

Ces contributions sont indexées sur l'indice TP 12.

### **Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal**

- Prend acte que le SIEL, dans le cadre des compétences transférées par la commune, assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de « Remise à niveau éclairage public 2011 » dans les conditions indiquées ci-dessus, étant entendu qu'après étude des travaux, le dossier sera soumis à Monsieur le Maire pour information avant exécution.
- Approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune, étant entendu que le fonds de concours sera calculé sur le montant réellement exécuté.
- Décide d'amortir de fonds de concours en 1 année.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

## REFECTION TOITURE CAPTAGE D'EAU GAZEUSE

Demande de Subventions

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée qu'il est nécessaire de protéger le captage d'eau gazeuse.

En effet, les travaux de réaménagement du site de l'ancienne usine d'eau gazeuse sont terminés et la toiture du forage Brault 3 est en très mauvais état.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de procéder à la réfection de la toiture du captage d'eau gazeuse.

Après consultation et examen d'offres de plusieurs entreprises pour effectuer ces travaux,

Monsieur le Maire,

PROPOSE les devis de :

- Monsieur Georges VIGNON (pour la réfection de la toiture) pour un montant de **8 612.34 € HT**,
  - l'Entreprise LAFOND (concernant la maçonnerie) pour un montant de **7 550 € HT**,
  - Monsieur Jean-Pierre DOITRAND (concernant l'enduit sur façade) pour un montant de **2 690 € HT**.
- Soit un total de 18 852.34 € HT.**

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE à l'unanimité les devis proposés.

SOLLICITE les subventions du Conseil Général.

DIT que les dépenses seront inscrites au budget 2011.

## CAMPING MUNICIPAL – TARIFS 2011

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il convient de fixer les tarifs du terrain de camping municipal à partir du 1er avril 2011.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter les tarifs de 1,5 % et rappelle qu'ils sont restés identiques depuis 2008.

Le Conseil Municipal, l'exposé de son Président entendu, après en avoir délibéré, **FIXE** les tarifs journaliers suivants du 1er avril 2011 au 31 décembre 2011 :

- Campeur : **1.49 €**
- Automobile : **1.19 €**
- Emplacement : **1.19 €**
- Branchement électrique : **2.30 €**

Du 9 avril au 15 octobre 2010 :

- garage mort : **2.81 €**

Du 16 octobre 2010 au 8 avril 2011 :

- garage mort : **0.77 €**

CONSERVE le principe d'une tarification sur 7 mois, payable par mensualité, pour laquelle les usagers auront la faculté d'opter :

- forfait pour un couple **697.10 €**

soit par mois **99.58 €**

- forfait pour personne seule **533.08 €**

Soit par mois **76.15 €**

CAUTION pour gens de passage **220 €**

Stipulant que toute personne supplémentaire devra payer le tarif journalier.

Les nouveaux tarifs s'appliqueront à compter du 1er avril 2011.

Les enfants de moins de 7 ans paient demi tarif.

## ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

### REPARTITION DES CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions de fonctionnement aux différentes associations au titre de l'année 2011, à prélever sur la somme disponible à l'article 6574.

ASSOCIATIONS	MONTANT
Comité des fêtes	1600
Sou des Ecoles	1550
Sapeurs Pompiers	1400
La Clef	1300
Banque alimentaire	650
Club des Jeunes	1000
Tennis Club	150
AS COUZAN	500
Club Loisirs	130
Tout en danse	100
BOULE des Places	100
Boule des Rossignols	200
ADMR	100
La chasse	100
Prévention routière	50
Souvenir Français	40
Amicale du Personnel	2 350
Le Petit Rossignol	100

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE à l'unanimité, pour l'année 2011, l'attribution des subventions aux différentes associations sur les crédits inscrits à l'article 6574.

### **DEMANDE DE SUBVENTIONS ENVELOPPE PARLEMENTAIRE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter des aides financières au titre des enveloppes parlementaires pour la restructuration de l'école publique, les travaux des vestiaires Aimé Jacquet et des terrains de foot et la dénomination des rues de la commune.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré

Le Conseil Municipale

APPROUVE à l'unanimité les demandes de subventions.

Fait à Sail-sous-Couzan, le 22 mars 2011

Le Maire,

Ludovic BUISSON